

 	Document à valeur institutionnelle		Référence	DVI-00383	
	<b>BIOPATH - SMQ - Présentation du département de biopathologie</b>		Version	01	Page 1 sur 3
			Applicable le	10/12/2023	

## Présentation du département de Biopathologie

Le département de biopathologie fait partie du Groupe de Coopération Sanitaire (GCS) CHRU-ICL « Pôle Régional de Cancérologie ». Il est situé au 2<sup>ème</sup> étage du Bâtiment de Biologie et Biopathologie (BBB), Rue de Morvan 54511 Vandoeuvre les Nancy. Le département est ouvert du **lundi au vendredi de 8h00 à 17h15** pour la réception et la prise en charge des prélèvements. En dehors de ces horaires, tous les prélèvements devront être déposés **au RTE du laboratoire de biologie médicale au 1<sup>er</sup> étage du BBB**.

Le responsable du département est le Dr Agnès LEROUX qui supervise les 3 secteurs d'activités du département : service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques (ACP), service de Biologie Moléculaire des Tumeurs (BMT) et Tumorothèques.

### Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

Ce service est sous la responsabilité du Pr Guillaume GAUCHOTTE. Il couvre l'ensemble des champs de la pathologie humaine (pathologie thoracique pneumologique et cardio-vasculaire, gynécologie, urologie, néphrologie, pathologie digestive et hépatique, ORL, stomatologie, neuropathologie, os et tissus mous, hématologie, dermatologie, médecine légale, etc.). Il s'agit majoritairement de pathologie tumorale, mais également de pathologie inflammatoire (maladies auto-immunes, greffes, etc.). Quelques examens sont susceptibles d'être sous-traités, pour des raisons techniques ou médico-économiques.

L'ACP peut intervenir à différents niveaux dans la prise en charge des patients :

- Lors du dépistage ; en particulier, par les frottis cervico-utérins ;
- Au diagnostic initial, souvent sur biopsie ;
- Pendant le traitement chirurgical, par les examens extemporanés ;
- Avant le traitement adjuvant, par la détermination du pronostic et la recherche de marqueurs théranostiques, notamment sur pièces opératoires ;
- A la rechute, par la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques ;
- Après le décès, à partir des prélèvements réalisés pendant l'autopsie, dans un cadre médico-scientifique ou médico-légal.

Plusieurs pathologistes du service sont des experts reconnus s'intégrant dans le cadre de réseaux nationaux de prise en charge de pathologies rares (MESOPATH, RENOCLIP, RESOS, RRePS, TMRO, RENAPATH, LYMPHOPATH). Les pathologistes peuvent être sollicités pour des avis et relectures de prélèvements adressés par des collègues d'autres structures.

### Service de Biologie Moléculaire des Tumeurs

Le Pr Jean-Louis MERLIN assure la responsabilité du service de BMT.

En complément du diagnostic ACP, le recours à des techniques de biologie moléculaire est de plus en plus souvent indiqué, pour préciser le diagnostic, à titre pronostique, ou à visée théranostique. Ces examens font l'objet d'une pré-validation technique par les ingénieurs, les internes ou les techniciens du laboratoire, puis d'une double validation finale par le biologiste et le pathologiste, excepté pour les biopsies liquides (validation par le biologiste seul).

Le catalogue des examens du service BMT, réalisé conformément aux exigences de la norme ISO 15189, décrit l'ensemble des analyses réalisées. Le service de Biologie Moléculaires des Tumeurs assure l'activité de plateforme régionale de génétique moléculaire des tumeurs solides pour la Lorraine (plateforme INCa).

Toutes les consignes concernant la phase pré-analytique des examens d'ACP et de BMT sont disponibles sur Internet via le manuel de prélèvement (<https://chu-nancy.manuelprelevement.fr>).

 	Document à valeur institutionnelle		Référence	DVI-00383	
	<b>BIOPATH - SMQ - Présentation du département de biopathologie</b>		Version	01	Page 2 sur 3
			Applicable le	10/12/2023	

## **Tumorothèques**

Le Département de Biopathologie héberge deux tumorothèques, CHRU et ICL, sous la responsabilité, respectivement, des Pr Guillaume GAUCHOTTE et Dr Agnès LEROUX. Elles ont été créées historiquement dans le cadre de « la Tumorothèque de Nancy », à visée sanitaire et scientifique, ayant pour objet de conserver des échantillons tumoraux congelés ou fixés et inclus en paraffine et de les mettre à disposition pour des analyses à des fins diagnostiques, pronostiques ou de recherche.

Les tumorothèques couvrent l'ensemble des champs de la pathologie tumorale et font l'objet de déclarations ministérielles et à la CNIL, propres à chaque établissement (CHRU et ICL). Les objectifs scientifiques consistent à préserver des échantillons biologiques destinés à des programmes de recherche en cancérologie sous réserve de la non-opposition des patients concernés.

Ces tumorothèques fonctionnent en collaboration étroite avec le Centre de Ressources Biologiques Lorrain (CHRU), et CHRU-INSERM « Cancers bronchiques, mésothéliomes pleuraux et tumeurs du système nerveux central », certifié ISO 9001 :2015 et NFS 96900 :2012), ainsi que l'unité INSERM U1256 et l'unité UMR CNRS 7039 CRAN-Université de Lorraine.

Le management de la qualité est commun entre les tumorothèques, en ce qui concerne les activités portées au sein du Département de Biopathologie, mais chaque établissement conserve la responsabilité des dispositions réglementaires et la gestion administrative des tumorothèques. Les Tumorothèques CHRU et ICL entrent dans le Système de Management de la Qualité du Département de Biopathologie, avec le même fonctionnement en interface avec les deux institutions pour ce qui concerne les processus supports.

## **Contacts**

- Secrétariat de biopathologie : Tél : 03 83 65 60 17 / Fax : 03 83 65 61 52
- RTE 2<sup>ème</sup> étage : Tél : 03 83 65 60 40 / Fax : 03 83 65 61 18
- Cadre de Santé : 03 83 65 60 49
- Responsable de département : 03 83 65 61 17
- Chef de service ACP : 03 83 65 60 33
- Chef de service SBMT : 03 83 65 60 62
- Tumorothèques : 03 83 65 60 46 / 03 83 65 60 45
- Secrétariat général du BBB : 03 83 65 61 60 (8h00-17h30)
- RTE 1<sup>er</sup> étage : 03 83 65 60 68



## ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT DE BIOPATHOLOGIE

